

## Au-delà de la métaphore paternelle ?

Richard Broda

Un simple constat d'inspiration anthropologique nous permet de reconnaître, pour l'institution familiale du présent, les perturbations sociales culturelles symboliques causées par la disjonction entre mode de procréation, nouvelles configurations familiales, l'alliance (le mariage) et la filiation (l'appartenance à la lignée). Reflètent-elles des changements structuraux pour le devenir et l'avenir des enfants ?

De nos jours, en effet le mariage se raréfie, le nombre de divorces augmente, les recompositions familiales sont fréquentes, la procréation hors mariage est majoritaire. L'avancée technique de la PMA et ses variantes permettant de pallier à la stérilité du couple, impacte-t-elle la filiation symbolique ? La grossesse pour autrui pratiquée dans les pays anglo-saxons, soulève des problèmes d'une complexité redoutable. Un anthropologue visionnaire (Henry Greely, *The end of sex*) anticipe un bouleversement civilisationnel, en prédisant pour le futur la fabrication habituelle d'un enfant sans rapport sexuel.

De nouvelles définitions de l'institution familiale ont cours : la « coparentalité » est nommée comme nécessaire pour pourvoir à l'amour et à la sécurité de l'enfant, et non le père et la mère traditionnels. De nombreux travaux sociologiques montrent la relativité de ce qui essaie de faire groupe familial avec des distributions nouvelles des rôles parentaux.

La filiation par le père est affaiblie au profit d'une multiplication d'affiliations. L'ensemble « alliance/ filiation » au centre historique de la famille nucléaire classique se défait, la science médicale de la procréation, dans son offre concourt-elle à faire ignorer & malgré les comités d'éthique & la complexité des processus subtils en jeu et qui détermine pourtant l'inscription sociale-culturelle de l'enfant et son identification sexuelle.

Ces questions rarement traitées & sur un plan analytique & (M. Safouan y consacre un travail à long terme sur la décennie 2010/2020°) s'imposent à nous psychanalystes : à savoir si la structuration œdipienne est amenée à perdurer au sein des nouvelles configurations familiales. J'apporterai & aussi & quelques éléments de réflexion mienne.

Lévi-Strauss reconnaissait que cette liaison interne du sexuel et de la famille en est une caractéristique moderne de la famille. F Héritier ajoutait : « est ainsi désignée famille une institution qui répond aux besoins et aux désirs des individus et de l'espèce impliquant le désir sexuel, le désir de reproduction, la nécessité d'élever et de protéger les enfants, et de les conduire à l'autonomie » ; elle dit aussi « les règles qui commandent la filiation sont ancrées dans ce que le corps humain a d'irréductible : la différence des sexes ».

Ce nouage du sexuel et de la famille n'est autre que ce que Lacan a désigné du nom de métaphore paternelle. Ainsi, dans les « Complexes Familiaux » (1938), il souligne

l'importance du père dans la normativisation œdipienne par sa manière de s'y prendre avec la loi. L'intérêt de la famille comme structure sera de nouer la sexualité précoce infantile à un désir comportant le renoncement à un objet primordial et l'acceptation d'une interdiction. Ce que nous questionnons ici est l'avenir de ce nouage.

Prenons un détour anthropologique pour éclairer la notion de filiation. Il n'y a pas de société qui ne se donne une origine symbolique, dont parlent les récits de fondation. Les sociétés dites primitives et monothéistes ont leurs propres rituels de nomination, relié à la fondation originaire du clan ou du groupe.

Un signifiant opère en provenance de la lignée ancestrale en vue de l'intégration sociale du sujet, qui fournit la base de la signification symbolico-imaginaire de la parenté en vue de la perpétuation.

F Héritier illustre la filiation dans un article « La cuisse de Jupiter » (1985°) : « En naissant l'enfant hérite des composantes de ses géniteurs, eux-mêmes de leurs propres parents, et non sans omettre un élément supranaturel tutélaire du groupe familial. L'enfant est enserré dans une série de déterminations et inscrit une lignée de descendance. Il a une identité sociale reconnue par tous, marquée par le nom. Cet enfant s'il veut bien vivre jusqu'à l'âge adulte, est voulu et aimé non pas comme désir d'appropriation, d'investissement affectif. Il s'agit d'un désir de descendance, d'accomplir quelque chose pour la collectivité, plutôt que d'un désir d'enfant pour un droit à le posséder. Le désir et devoir de descendance est désir et devoir d'accomplissement » ; La procréation s'inscrit dans la continuation de la lignée

Pour la notion d'enfant « naturel » ou « illégitime », c'est-à-dire non-reconnu par l'agent géniteur, les civilisations ont des recours ; pour échapper à l'ordre sauvage de la nature ; par ex les sociétés primitives le réintègrent dans une filiation paternelle. La société historique utilise par exemple une communauté religieuse porteuse d'une métaphore, comme le christianisme en donne l'exemple et permet une intégration sociale. « Casadei », en Italie, est ce nom qui en porte la trace.

Dans les sociétés traditionnelles, les systèmes de parenté structuraient les relations sociales d'où découlaient droits et obligations (nous en donnerons quelques exemples), et le langage (on pourrait dire la nomenclature) qui décrit ces relations. Dans la Grèce ancienne (cf. Benveniste, Vocabulaire des institutions européennes), le père c'est d'abord, Zeus pater (qui donne lu-piter en latin), mais le nom pater concerne le dieu père de la lignée avant de s'appliquer aux relations de paternité, pour devenir de proche en proche le pater familias ;

pareillement, les fratries aussi débordent la notion de frères consanguins et qui nomment d'abord des associations dites « fraternelles », après quoi, plus tardivement dans l'histoire, le frater familial vient à être nommé. Au vrai, notre notion de « père » n'est pas si facilement applicable aux sociétés dites primitives, au risque d'un préjugé ethnocentrique, comme les anthropologues le savent. Le père, c'est plutôt le nom du père, soit le père de la lignée. Ou son principe.

La fonction symbolique promue par l'anthropologie, on l'admet aisément, est apte à fournir le terrain d'échange entre psychanalystes et anthropologues d'ailleurs régulièrement réinvesti.

Les concepts de nom du père et de métaphore paternelle élaboré par Lacan dès 1958, incluant la théorie de l'Œdipe, nous permettent d'interroger les anciennes et nouvelles formes familiales, et les anciennes et nouvelles procréations qui ont ouvert l'engendrement à ceux qui en font la demande médicale. Dans ce cadre, l'Œdipe, en tant qu'il structure le désir de l'enfant, est-il amené à se maintenir de nos jours ? Seuls les analystes peuvent répondre et c'est le thème de réflexion de ce soir.

Un élément fondamental, à souligner est que L'étude des sociétés primitives au chapitre de la procréation montre la dominance de la relation symbolique sur la réalité biologique, ou plutôt naturelle ; fécondation, grossesse, et naissance nécessitent, en plus des parents, le recours à un tiers Autre, qu'il soit souffle d'un dieu, ou pénis symbolique de l'origine qui imprègne la vie du fœtus ou même dans le christianisme le verbe qui féconde par l'oreille.

De telles références nous importent parce qu'elles nous accentuent le relief de lecture des pratiques de la civilisation contemporaine : ce n'est pas seulement la contribution du sperme paternel dans sa rencontre avec l'ovule maternel qui importe pour la construction du fœtus, ni même le désir des parents s'il était nommé, mais l'intervention de l'esprit de la lignée paternelle, qui donne le nom, celui qui assure la mutualité de l'être qui fait lien entre père et fils.

Nous ne croyons pour notre part pas au retour de l'esprit du mort occupant le fœtus, mais cette place fonctionnelle qu'il occupe comme tiers transcendant nous incite à réfléchir. La procréation n'est jamais le résultat d'une simple copulation, ce que nous apprennent les sociétés primitives. Le projet d'avoir un enfant est le fruit du désir des parents, mais que devient ce désir en regard des techniques biologiques et médicales de PMA qui s'arrogent une causalité prioritaire.

Psychanalystes, nous retrouvons, sur le terrain de l'anthropologie comme dans notre expérience, le fait que le rapport procréatif, engage non seulement les parents réels mais le nom-du-père.

Or, ce qui motive la demande d'un enfant à la médecine en France (car c'est différent dans les pays anglosaxons) est la stérilité d'un couple vécue comme un malheur. Les offres de la technique médicale projettent ce couple dans un parcours compliqué à l'extrême, celui de la PMA. Laquelle technologie médicale obéit aux lois du marché, l'offre précédant la demande dans les pays anglo-saxons en tout cas. ; une demande d'enfant - se motivant d'un pur caprice peut trouver à se réaliser. Cette pente propre aux pays anglo-saxons fait l'objet du livre de M. Safouan « La civilisation post œdipienne ». Par ailleurs, Les liens communautaires historiques se sont distendus et voire détruits par le développement du capitalisme et du néolibéralisme, au sein duquel la technobureaucratie algorithmique a accru son emprise. : chacun admettra que nous sommes dans une période d'affaiblissement du nom du père.

Poursuivons notre détour anthropologique. Lévi-Strauss, dans une conférence « l'apport de l'anthropologie à la vie moderne » (1986) montre que les sociétés primitives, pour se reproduire, utilisaient des stratégies pour faire face à la stérilité de certains couples, auxquelles les sociétés dites avancées feraient bien chercher, selon lui à se référer : par exemple les Nuer du Soudan, société matrilineaire : une femme veuve n'ayant pas d'enfant peut épouser une autre femme qui lui donnera un enfant, par l'intermédiaire de l'agent géniteur. Ce qu'il s'agit de satisfaire, c'est le désir de descendance frustrée du mari décédé. . Elles élèveront l'enfant ensemble, sans que leur rapport soit strictement homosexuel. Une configuration symétrique est celle des Samo du Burkina Faso (étudiés par F Héritier). Ne pas transmettre la vie, ce serait rompre une chaîne. Un homme sans descendance, pourra être alors père des enfants que son épouse aura mis au monde, par l'action d'un mari secondaire ; l'épouse reviendra alors à son premier mari avec ses enfants.

On ne peut être sûr de pouvoir transposer ces solutions palliatives telles quelles à notre société contemporaine. Cependant la souffrance causée par la démarche fiv /PMA ou de la recherche d'un utérus porteur aux quatre coins du monde n'incite-t-elle pas à réfléchir à des solutions naturelles souples ou proches impliquant un engagement affectif, et à l'opposé du passage obligé à la PMA et de la soumission au discours du maître, fût-il scientifique ? Je laisse cette proposition pour la discussion.

Les conditions actuelles de la fécondation par PMA ou de la grossesse pour autrui dépendent beaucoup de la loi du marché, et l'on ne peut accorder sa foi au marché, ni à la marchandisation des corps ; sont-elles- en passe d'exclure la question de l'origine pour l'enfant, et les signifiants de la filiation au cœur de sa construction. Certaines enquêtes, nous le verrons semblent le montrer. Cette exclusion de l'origine peut jeter le sujet en une quête torturante à l'âge adulte, sur sa paternité (« les enfants du donneur »), laquelle ne se résoudra certainement pas par la levée de l'anonymat du donneur de gamètes qu'une loi pourrait promulguer. Ce n'est pas sans raison qu'il faut admettre le recul de la notion de paternité, puisque de nouvelles configurations familiales sont permises par la technique PMA et GPA, plus précisément « Les gamètes du donneur sont en passe de déposséder les

tiers symboliques de leur fonction éminente, qui sont à la base de l'existence sociale », dans nos sociétés occidentales. L'usage mal averti des technologies procréatives, pourrait mal tourner.

Outre l'incidence des applications médicales sur la filiation, il faut se demander si une mutation actuelle anthropologique défavorable à la manifestation de l'inconscient, se fait jour, qui empêcherait la métaphorisation du réel de la jouissance ? Et s'il y a affaiblissement du symbolique, comment appréhender et affronter le réel de la jouissance ? L'avenir de la psychanalyse y est concerné.

Beaucoup de questions pour lesquelles on ne peut espérer apporter que quelques éléments de réponses, ce soir

\*\*\*\*\*

« Mater certissima, Pater incertus » dit le proverbe.

La foi de la parole d'une mère qui reconnaît le père géniteur, c'est bien la première étape de la reconnaissance d'une conjonction avec le « nom du père » d'où va se déduire la métaphore paternelle. Cependant la parole d'une mère peut être menteuse, rarement. Le mensonge sur la procréation a des conséquences cliniques sur le destin du sujet, comme nous le savons.

« C'est toi le père », dit la mère ; « c'est lui le père », reprend la société.

Les procréations médicalement assistées n'appellent pas tant cette foi de la parole de la mère, car la certitude de la paternité est aujourd'hui de nature scientifique : ce constat n'est pas sans importance. Pourtant l'instauration d'une causalité d'agent géniteur « donneur » de spermatozoïdes, n'empêcherait à priori pas que la mère puisse donner sa foi à celui qui assumera la fonction du père du futur enfant... à moins qu'elle pense qu'elle puisse s'en passer.

Si nous voulons continuer à décortiquer ces questions, il faut prendre des exemples à la limite. Comme base de départ, je propose un verset puisé dans l'Ancien Testament, Genèse 38, c'est « l'histoire de Tamar ». Tamar est la bru de Juda, fils de Jacob, et ce récit illustre la règle du lévirat (d'ailleurs présente dans des sociétés primitives) : La règle du lévirat oblige le cadet d'une fratrie à épouser la veuve de son frère aîné, décédé.

Tamar n'a pas eu d'enfant du mariage avec l'aîné décédé. Or le cadet se refuse à procréer avec Tamar, une fois marié avec elle selon la loi du Lévirat, puisqu'il ne veut pas faire un enfant au nom de celui qui est défunt, pour assurer à ce défunt une descendance qui créerait la lignée de l'aîné, au détriment de sa lignée qui serait dépossédée de l'héritage. Le récit fait décéder le cadet, le couple est laissé sans descendance, et le troisième et dernier fils est trop jeune pour épouser Tamar. Elle est donc privée de toute promesse de descendance.

La suite du récit biblique a montré la permanence de son désir d'enfant et son souhait se tourne vers Juda. Tamar invente une ruse. Elle fait semblant de se prostituer sur la route qu'emprunte Juda pour rejoindre la terre où paissent ses troupeaux. Elle se masque et Juda qui est veuf, ne la reconnaît pas en sollicitant ses services. En paiement de quoi, elle accepte un chevreau pour plus tard, mais exige des arrhes. Lesquelles, demande Juda ? « Ton sceau, ton cordon et ton bâton, que je te restituerai quand j'aurai reçu le chevreau. » Juda accepte la condition.

Par la suite, la fausse péripatéticienne est introuvable et le paiement ne peut se faire. Enceinte de trois mois, elle se rend à la maison de Juda. On lui dit qu'elle a péché puisqu'officiellement elle est enceinte et n'est plus mariée. Elle annonce alors devant la communauté que Juda est le père, et le prouve puisqu'elle peut restituer les trois insignes statutaires du chef de la tribu. Juda est obligé d'admettre sa paternité. La nomination des deux enfants jumeaux qui vont naître est alors possible.

Chacun peut commenter à sa manière ce verset. Une interprétation pas nécessairement herméneutique mais anthropologique et psychanalytique, doit souligner les signifiants qui entourent la procréation. Les rédacteurs bibliques magnifient la démarche de cette femme qui perpétue (*Tamar*, en hébreu, palmier dattier). La mise en jeu du pénis copulatoire de Juda (ne) se superpose (pas) au souhait d'enfant par Tamar. Mais le phallus, incontournable de la fonction symbolique se rappelle dans ce verset où la cession temporaire des trois insignes de la chefferie patriarcale de Juda a lieu, lesquels ne lui sont ne sont restitués qu'au moment de sa reconnaissance de sa paternité : il récupère seulement à ce moment les insignes relevant du signifiant du phallus symbolique. Le risque de l'illégitimité catastrophique pour les enfants à naître est écarté ; ils seront nommés dans l'ordre de la culture, sans quoi la vie est impossible. Ce récit si atypique montre de manière exemplaire les étapes de la reconnaissance de la paternité associée à la nomination.

Le récit de Booz et de Ruth retrace la procréation exceptionnelle d'un noble vieillard de 80 ans, privé de descendance et de la jeune moabite. Dans « Booz endormi » de V. Hugo, « la faucille d'or dans le champ des étoiles » anticipe le geste de la moisson de « la gerbe, ni avare, ni haineuse ». Le poème avait ouvert à Lacan la voie de l'efficace de la métaphore dans la théorie analytique, la théorie lacanienne de la métaphore (1960) notait ses effets à partir de la substitution d'un signifiant à un autre signifiant.

A contrario, l'incroyance du paranoïaque, l'Unghlauben, qui le porte, dans sa jalousie, à douter de sa paternité, peut être corrélé inversement aux récits bibliques. L'incroyance quant à sa paternité (l'incertitude qui génère la fausse certitude l'assertitude) se conjugue, comme on le sait, à une faille du symbolique, par défaut d'accès au signifiant phallique ou au « bâton » comme symbole.

De l'autre côté de la Méditerranée, dans une autre société fondatrice d'origine indo-européenne, la société grecque, on nomme le bâton, *spectron*, d'où dérive étymologiquement le sceptre, qui concorde avec la sémantique du terme hébreu (cf. à ce sujet le *Vocabulaire des institutions européennes*, de Benveniste). Le *spectron*, c'est ce qui échoit à la personne autorisée pour prendre la parole, dans une assemblée. Le verbe *skeptō* en grec a un sens dérivé : « alléguer en prétexte, se justifier en s'appuyant sur un fait établi ».

Safouan (*Regards sur la civilisation œdipienne*, 2017), ajoute pour le *sceptron*, une autre occurrence de signification : « Nul n'était mieux placé, dit-il, pour trouver l'énigme de la sphinge qu'Œdipe : en raison de l'état de ses pieds, il marchait et s'appuyait sur un bâton, il était *tripodous*, littéralement tripode ; avec ce *spectron*, il a terrassé son père et par suite le *spectron* est devenu l'insigne de sa royauté ».

Comparativement, le récit de Tamar fait valoir la reconnaissance des enfants du père ; à l'inverse, les parents d'Œdipe, eux, n'ont pas reconnu ce fils dès la naissance, et lors du retour d'Œdipe à Thèbes, comment Jocaste aurait-elle pu le reconnaître puisqu'elle l'avait exposé et ne l'avait pas connu ?

Tamar et Jocaste, deux versions inverses et complémentaires pour représenter l'incidence du symbolique quant à la nomination par la mère.

La fonction symbolique est universelle. Christian Geffray, anthropologue trop tôt disparu, est un des rares à oser emprunter sa définition à Lacan contre la trop grande prudence de Lévi-Strauss. Il cite Lacan : « Lévi-Strauss recule devant la partition très tranchante qu'il fait entre nature et symbole dont il sait pourtant la valeur créative. Il a peur de créer une transcendance par l'introduction d'une forme d'autonomie du registre symbolique » (Sém. 1). Christian Geffray, qui avait rencontré Safouan, admirait son livre « La parole ou la mort ». Sur la question du meurtre du père par ses fils développée dans « Totem et Tabou », Geffray suit Safouan pour qui le faire société auquel les frères sont contraints ne dépend pas simplement d'un surmontement de la rivalité entre eux, mais de l'efficacité du rapport au père mort, fait d'auto-reproches. L'anthropologue, pareillement, ajoute : « La filiation socialement établie est-elle le résultat d'un rapport de force social ? » Non, répond-il dans son livre « *Ni Père, ni Mère. Critique de la parenté au Mozambique, le cas Makhuwa* », il y met en évidence la congruence entre le langage des pratiques sociales de production et la terminologie de la parenté.

« C'est dans l'ordre des noms de morts que le lignage engendre la loi aux yeux des intéressés, c'est un groupe de personnes qui ont un ancêtre commun ». « Il en va du lignage comme de toute institution, sa vérité git ailleurs que dans son propre discours ».

Dans cette société matrilineaire, les Makhuwa, le « nihimo » (sorte de signifiant de base) est le nom du clan, que le jeune époux (20 ans) acquerra lorsqu'il rejoindra la jeune épouse (14 ans) dans le clan de la mère de celle-ci. Cette nomination lui ouvre désormais l'accès à la vie sociale. Les géniteurs vont perdre leur adolescent devenu adulte et procréateur, passant dans le groupe de sa belle-mère. Seule cette appartenance lui rend possible l'acquisition du « nihimo », sorte de passeport symbolique. Ce qui nous incite à déduire que la nomination et la fonction identificatoire sont étroitement liés. Quoiqu'il en soit, le travail d'inspiration lacanienne de Ch. Geffray a rencontré la résistance du milieu anthropologique. &

Il existe un conte qui circule au pays Makhuwa, qui ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de « Peau d'Ane » : c'est l'histoire où la fille est amenée à repousser les avances de son père qui veut se marier avec elle. La fille s'en tire par un subterfuge, même si elle ne dispose pas du conseil de la fée marraine.

« Nous ne pouvons pas nous marier, mon père, parce que ça finirait par se savoir. Je vais vous le prouver, sinon nous nous marierons. ». Elle enterre un pot de grains au pied d'un arbre et quelques jours plus tard, grouille une fourmilière qui dévore les grains, au pied de l'arbre. Vient à passer un homme qui découvre la fourmilière et sauve le reste de grains. « Tu vois, Papa, tout finit par se savoir, et donc nous ne pouvons pas nous marier ».

Les rapports de parenté sous la forme de l'alliance décrite plus haut s'appuient sur la prohibition de l'inceste fortement illustrée par ce conte admirable quasiment universel, en Afrique ou ailleurs. L'interdiction de l'inceste est signifiée ainsi : la possibilité d'engendrement de la fille (pots de grains, arbre), risque d'être détruite par la fourmilière incestueuse. A travers ce conte, se transmet le nom du père, avec la promesse de l'homme procréateur qui sauve le pot de grains.

La métaphore (et pourquoi ne pas l'appeler paternelle, au sens de la fonction et non de la personne ?), en se substituant au désir incestueux, ouvre la voie à la possibilité de la descendance.

Il faut citer un « contre-exemple » de l'autonomie du symbolique qui provient du livre de Maurice Godelier sur « L'Interdit de l'inceste » récemment paru. Au Royaume Tonga, société polynésienne du Pacifique, il existe deux théories de la procréation. La première où l'homme et la femme participent à part égale à la procréation et à la confection du fœtus. Au moment de la confection du fœtus, une âme, celle que les ancêtres transmettent en don aux vivants, une âme, donc, vient prendre possession du fœtus. Il y a bien une relation transcendantale venant d'un lieu Autre.

Mais il existe une deuxième théorie : le rôle de l'homme y est écarté comme géniteur, il n'est que celui qui prépare la femme à être fécondée par l'homme-Dieu, U Tu'i Tonga, littéralement chef suprême, grâce au souffle fécond. Godelier explique que la Société Tonga

était entrée dans une différenciation des classes sociales et que la Noblesse a concentré le pouvoir transcendant entre ses mains. Le chef suprême va se poser comme père du peuple etc. Godelier, s'il ne tire pas de conclusion définitive, suggère que l'imposition de nouveaux rapports économiques par les nobles entraîne une sujétion, par le biais de cette croyance à un médium symbolique qui les justifie. Le pouvoir côtoie le religieux qui lui donne le récit de l'origine. C'est ce que Lichtenberg, cité par Safouan dans un autre contexte, appelle « ventriloquie transcendante » qui fait croire aux gens que des choses qui ont été dites sur terre, descendent du Ciel. De cette modalité, on trouve de nombreux exemples dans l'histoire de la société contemporaine occidentale, mais cela nous amènerait trop loin.

Ces exemples puisés dans les sociétés antiques et traditionnelles montrent que le nom du père est le pilier de l'ordre de la culture en tant qu'elle veut se reproduire. .

L'histoire de l'évolution de la famille et du mariage en Europe, du Moyen Age à la Révolution Française à partir du livre de l'anthropologue Jack Goody rappelle que c'est l'Eglise qui a inventé le mariage par consentement mutuel au 12<sup>ème</sup> Siècle, même si elle a étendu la prohibition de l'inceste au 7<sup>ème</sup> degré de cousinage.

Par ailleurs la littérature, au Moyen Age s'empare du thème de l'inceste, toujours sous la forme de l'inceste père-fille ; comme dans les contes africains. Les romans qui énoncent le désir incestueux ont eu une grande popularité au Moyen Age. le besoin d'une telle littérature morale était manifeste et n'excluait pas la rhétorique courtoise à la cour des nobles.

« Sens et amour le font doloir

Qui dedans son cœur se combattent

Si que souvent le Roi emballe

Une heure de sens, une autre de folie »

Finalement, dans les cours européennes, la prohibition de l'inceste se joint à l'exogamie pour promulguer la recherche des alliances matrimoniales entre cours étrangères, et cela évite au moins en théorie de se faire la guerre. Les rois concèdent de céder leur fille au prince du royaume voisin comme dans les contes. On en trouve un charmant exemple à la fin du drame historique *Henry V*, de Shakespeare. &

Ceux qui ont assisté au séminaire de J. Hassoun et M. Godelier en 1997, (*Sacrifice de la jouissance et mort du père*) ont remarqué l'intervention d'une psychanalyste américaine et lacanienne, Judith Feher-Gurewich, faisant le point de la situation de la discipline outre-Atlantique, laquelle a substitué à la théorie œdipienne et de la différence des sexes, celle du Self conceptualisé par Kohut. La psychanalyste désignait ainsi la méconnaissance des psychanalystes américains qui mêlait leur théorie aux idéaux de l'autonomie individuelle, du contrôle de soi, du pouvoir d'objectivation de la science et avec tous les outils idéologiques

qui donnent matière à l'individu pour oublier son existence et sa mort, dans une fausse communication du sens particulier de la vie. Aux USA, le déclin de l'Œdipe fut promu par les analystes de l'IPA.

Si nous vivons dans l'actuel, une mutation « anthropologique », comment la caractériser ? Le complexe d'Œdipe se manifeste par ses conséquences pathogènes pour lesquelles on s'adresse à l'analyste : persiste-t-il de nos jours, et quelle est la valeur de notre malaise relatif à un recul du symbolique, au bénéfice d'un imaginaire égocentrique ? Assiste-t-on au déclin de l'Œdipe de Freud dans la civilisation contemporaine ?

Au vrai, ces questions comme y encourageait M. Godelier et M. Safouan méritent un approfondissement des échanges entre les anthropologues et les analystes (peut-être un groupe de travail pour l'année 2022/2023 ?)

La chute de l'Imago paternelle, comme cela avait très tôt été repéré par Lacan (1938°) faisait subsister du père que son nom. Qu'advient-il du nom du père, aujourd'hui ? Le retour historique des formes d'autorité tyrannique et du recul de la démocratie, serait-il un des avatars dû à son affaiblissement ?

Je rappelle que pour Freud « le petit garçon manifeste un grand intérêt pour son père : il voudrait devenir être ce qu'il est, le remplacer à tous les égards. Il fait de son père, son idéal » (1921/1927). Cette notion d'idéal du père, est une préforme du père œdipien, qui n'est aucunement celui d'une rivalité. L'idéal du père, faut-il le souligner, n'est nullement le père idéal, avec ses habits autoritaires ou tyranniques. Peut-on alors se passer du père réel ? Précisons donc l'articulation entre le père réel et le nom du père.

La métaphore dite paternelle est un élargissement conceptuel de l'Œdipe conçu par Freud, trop personnaliste au goût de Lacan, qui lui substitue le jeu de la métaphore. Développer les conditions historico-épistémologiques du passage du Complexe d'Œdipe à la métaphore paternelle selon Lacan serait un travail de recherche d'histoire de la psychanalyse dont Safouan a montré la voie.

Reprenons. Le désir de la mère à la phase phallique ne figure plus comme l'x dont l'enfant essaie de trouver la solution, mais s'atteste dans son caractère sexuel, « accouplé », au Nom du Père. Cet « 'accouplement » induit les signifiants de l'Autre, et la mise en jeu du phallus symbolique. A la triade Père mère enfant freudienne s'ajoute un quart-terme, le phallus. Le père ne se considère pas comme législateur (ou créateur de la lignée, rappelons-nous de la position du père de Schreber et de ses effets psychotisants) mais comme un père réel, non créateur de la loi, mais la représentant et qu'il a intégrée, du moins en principe. De son côté,

la mère, dans son désir orienté vers le phallus du père, désillusionne l'enfant de se prendre pour le phallus ce qui aurait des conséquences du côté de la perversion. Enfin, cet « accouplement » fait surgir le phallus symbolique, à côté de l'enfant. Dit autrement : la substitution de ce signifiant (le nom du père) à un désir qui apparaît autrement non bridé, engendre chez l'enfant un effet de signification du phallus.

Sinon le sujet plonge dans l'erreur souvent partagée qui réduit le phallus au pénis. Laïos comme « père géniteur », est l'exemple de la réduction du phallus au pénis. Je ne peux reprendre les raisons pour lesquelles lui et Jocaste exposent leur enfant à sa naissance. Œdipe est donc « un mal nommé », qui, privé de sa filiation nommante (le nom du père, je rappelle que la lignée est maudite) fera un usage tyrannique du phallus.

Quand l'enfant est soumis aux émois de la sexualité infantile (phase phallique), il doit faire face à l'interdiction d'un geste, nécessité par la limitation trouvant son origine dans une loi. S'il la refuse, plus tard il plongera dans une imaginisation idéalisante du père symbolique, qui amplifie la méconnaissance du lien qui subordonne la jouissance à la reconnaissance de la jouissance de l'autre. C'est une condition structurale de la névrose. Au contraire, le nom du père, avec sa force qui aiguillonne le potentiel idéalisant de l'enfant, agit comme le nom qui répond au désir de la mère.

D'où vient la loi ? Soit elle est reliée à un père transcendant (les dieux pour Sophocle, ou Dieu dans la tradition judéo-chrétienne) ; soit sa source se trouve dans un signifiant au regard duquel aucun père ne peut se revêtir de l'habit du créateur. C'est cela le nom du père, ce signifiant manquant (et d'exception) auquel le père réel permet l'accès à l'enfant, accordant le désir et la loi.

*Antigone* montre l'exemple d'une malposition du père. Créon qui a pris le pouvoir, prétend ignorer la loi des dieux et se réfère à la seule loi de l'Etat. Hémon, son fils, fiancé à Antigone, la rejoint dans le tombeau quand il apprend sa mort, causée par une décision tyrannique. Créon détenteur du pouvoir n'a pas su brider son *hubris* par sa croyance aux dieux et tel pourrait bien être le message de Sophocle.

S'il n'y avait pas de recours à un tiers transcendant, dont le père réel se fait représentant, l'enfant serait laissé seul en face du gouffre maternel.

L'épure de la métaphore paternelle facilite la pensée de bien des situations cliniques dans des configurations variées. Je me rappelle l'angoisse générée dans une dyade mère-fille, après un divorce effectué très tôt, et une absence relative du père. « A qui s'adresse le désir de la mère ? Et par qui fait-elle reconnaître son désir ? » telles sont des questions qui étaient d'importance pour l'enfant. Un refoulement était à lever chez la mère.

On se rappelle l'interprétation métaphorisante et quasi oraculaire de Freud au « Petit Hans » (énigme de la phobie du cheval qui mord) en présence de son père, disant qu'il savait qu'il y avait un petit Hans qui aimerait beaucoup sa mère et qui aurait peur que son père ne meure. La répartie du petit Hans à son père, après l'entrevue avec le Professeur ne manquait pas de sel : « comment le Professeur savait-il tout ça, était-il en communication avec Dieu » (le tiers transcendant) ?

C'est dans le passage du séminaire « La relation d'objet » (1957) à celui des « Formations de l'inconscient » (1958) que se situe la formulation lacanienne du tiers transcendant, le nom du père en regard du désir de la mère. Toute interprétation psychanalytique, inspirée de l'expérience du nom du père dans le petit Hans, trouve sa formulation dans une métaphore (dont les signifiants sont présents dans la culture) et fournit à l'enfant (ou au sujet) la possibilité de sortir de l'orbe du désir de la mère, pour faire partie de la communauté humaine. A l'issue de cette traversée, une clef est mise dans les mains de l'enfant pour plus tard, comme forme de promesse.

\*\*\*\*\*

Chemin faisant, nous retrouvons notre question de départ : la métaphore paternelle a-t-elle encore une incidence dans une société contemporaine mutante, et est-ce que ça a encore un sens de poser cette question ? Lacan avait souligné que le complexe œdipien pouvait ne plus avoir de sens à une époque qui a perdu le sens du tragique. Safouan avait poursuivi : « une révision s'impose aux analystes de leur position dans le monde qui ne peut se faire sans un retour sur le freudisme et son enchevêtrement à la culture. » Qu'est-ce à dire ?

Il est clair que la qualification sociale du père comme nom, tend à régresser de nos jours, nous l'avons dit au profit de la parenté biologique, directe bénéficiaire des applications scientifiques médicales et exposée à un certain nombre de dérives, en particulier, au passage celles de l'idéologie eugéniste (le sperme ou les ovules des élites intellectuelles voire des Nobels au Danemark).

La « Civilisation post-œdipienne » de Safouan, fait porter sa critique sur la société néolibérale, dont la logique est exprimée par des formulations de Margaret Thatcher : « There is no such thing as society, there are only individuals, women and men ». On ne saurait mieux dire l'aveu (ou le désaveu) du Néolibéralisme.

L'individu, coupé de ses liens sociaux culturels ou communautaires par l'extension du capitalisme, est assigné à un solipsisme, il n'y aurait d'Autre pourrait-on dire, que ce qui s'homologue avec les lois du capitalisme, de ses intérêts et avec toutes les conséquences

néfastes sur le socius. Le Néolibéralisme nous plonge dans l'a-nomie (a-nomos, privé de loi) en produisant la rupture avec les vies collectives identificatoires et leurs liens. Une des racines de la cause de la souffrance des pratiques soignantes actuelles trouverait à s'expliquer ici.

Ce que Lacan (71/72), il y a 40 ans, appelait le discours du capitaliste avec son rejet au dehors de l'échange du symbolique (Le savoir du Psychanalyste, p. 53, trad ALI) °

Déjà Durkheim (maître de Mauss, lui-même maître de Levi Strauss) s'interrogeait, à la fin du 19<sup>ème</sup> sur la possibilité dans la société industrielle d'une solidarité fondée sur le symbolisme sacré (cf. son étude sur le suicide, et la rupture des liens identificatoires).

Procédons au décryptage de la littérature anglo-saxonne récente, comme le fait Safouan : un sociologue, Parke (2013, *Futures families, different forms, rich possibilities*) avance que nous avons besoin d'étendre notre définition de la forme de la famille idéale à des formes nouvelles et de soumettre ces formes à un examen critique en tant qu'elles constituent des alternatives ou des compléments de notre conception de la famille idéale nucléaire ».

On rapporte une anecdote tirée d'un propos d'école maternelle aux USA. Un petit garçon y arrive un matin coiffé d'une barrette dans ses cheveux. Un camarade lui dit alors « tu es une fille car ce sont les filles qui portent les barrettes ». Assigné si dédaigneusement à ce trait identificatoire, le garçon proteste et va jusqu'à baisser son pantalon pour montrer le signe de sa masculinité. A quoi son camarade n'en démordant pas, répond que non, c'est la barrette qui est le signe du féminin. On ne connaît pas la suite de cette historiette, il aurait été intéressant de connaître la réaction des autres adultes ou celle de l'institutrice. Ce qui circule de signification en tout cas, c'est que la différence des sexes, ne fonctionne plus comme pourvoyant à l'identification sexuelle.

Un autre sociologue, D. Blankenheim, (*Fatherless America*) observe le progrès des idéologies en Amérique estimant que l'idée de paternité comme fonction sociale est superflue, superficielle, indésirable même, dans certaines élites. C'est le courant des « Daddy at home ».

En Grande Bretagne, un texte juridique devant régir la science de la reproduction « Human fertilisation and embryology » s'abîme dans l'ambivalence. Après avoir reconnu le besoin d'un père, l'autorité britannique fait marche arrière et a remplacé « besoin de père » par « besoin de famille ».

La question des origines est couplée inévitablement à la question sexuelle sous forme de la théorie sexuelle infantile. Or la disjonction entre le rapport sexuel et la procréation ne contribue-t-il pas à casser la quête de l'origine par l'enfant ? Nous avons fréquemment l'exemple, dans nos consultations, de sujets plongés dans une recherche imaginaire,

indéfinie et torturante de leur « père » biologique avec le sentiment d'être coupé d'une partie d'eux-mêmes.

Un vide dépressif, générateur d'addiction ou de délinquance comme dans les carences affectives s'installe. Une fille née d'une PMA, devenue adulte témoigne : « nous sommes ici pour vous dire que seule la vérité importe. Vivre comme une famille avec un véritable secret démolit la famille. C'est une chose terrible, terrible, d'être passé par là. » et plus loin « je pense à moi-même comme à une énigme, la seule image que j'ai de moi-même est semi-complète ». Ou bien « mon existence ne doit pratiquement rien à la sérendipité naturelle de la reproduction normale mais représenterait plutôt un contrat verbal, une transaction financière, ou une exploitation froide de la technologie médicale ».

Ce que l'on pourrait alors questionner, à partir de ce récit, c'est la conséquence pour l'enfant (qui aurait à structurer œdipiennement, la relation à ses parents), sur son 'imaginaire de sa filiation, de la disjonction du rapport sexuel et du rapport procréatif biologique à l'origine. Cette disjonction ne lui permet pas de retrouver les traits génétiques dont il semble avoir hérité d'un parent, un oncle, un aïeul, soit. Ce qui est plus incertain est l'assimilation de l'origine ombilicale du noyau de l'être, à un pur réel procréatif de certitude biologique bloquant l'imaginaire.

Cela rejoint l'affirmation de Safouan en d'autres termes : (Questions psychanalytiques actuelles, entretiens avec Ch. Hoffman, p. 62, Herman)

« Maintenant que la détermination du statut paternel repose sur la certitude du savoir biologique et non sur une reconnaissance sociale dont l'assomption participe de la foi, il se peut que l'Œdipe devienne une page du passé. »

Proposition lourde de conséquences et qui mérite d'être discutée et dont nous avons entamé la discussion.

\*\*\*\*\*

Serait-ce non seulement la PMA en elle-même, mais plus précisément le retrait graduel de la fonction paternelle qui menace la question de l'enfant sur l'origine, avec l'effacement du tiers transcendant ? Les recommandations britanniques citées plus haut promulguent l'amour et la sécurité comme assise de l'existence humaine, mais non plus l'assise symbolique du père comme transmettant l'origine , dans le but de faire place aux autres configurations familiales. Avec le rabaissement de la fonction paternelle, la sexualité se replie régressivement sur l'amour de l'enfant (« son besoin de famille » inscrit comme tel dans le droit britannique). Telle est la pente de nos sociétés.

Le discours sur le sexe n'est pas exempt de préjugés idéologiques jusque dans le langage dont nous sommes pétris. Jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle la femme est considérée uniquement comme inversée par rapport à l'anatomie masculine. Puis le vagin comme organe nommé, fit

son entrée dans l'histoire, ce qui eut des conséquences considérables, comme le langage des amants dans Marivaux, ou l'érotisme des gravures libertines au siècle. Ce qui caractérise le 19<sup>ème</sup> est la dégradation définitive du statut patriarcal du père qui est une condition de l'invention freudienne.

Dans la civilisation occidentale contemporaine, le parlêtre reçoit de cette société son identification sexuelle : c'est un garçon ou c'est une fille, annonce la sage-femme aux parents heureux et bouleversés, et cette partition à laquelle se livre le parlêtre débouche sous forme de la question, dès l'âge de trois ans : qui suis-je comme garçon, ou qui suis-je comme fille ?

Or une nouvelle répartition sociale des sexes donne le tournis, tant ses modalités peut varier à l'infini, et ne peuvent prétendre à une définition universelle, comme la loi de la différence des sexes. Pourquoi ? Parce qu'elles répondent à une demande locale pouvant renvoyer à un « caprice » d'abolition de la fonction phallique. De nos jours fréquemment dans les collèges et lycées, un garçon peut se vivre fille dans un corps de garçon et une fille, garçon dans un corps de fille. Psychose ou non, -il faut y voir une tentative de recherche du corps échappant à la loi phallique ? L'identification sexuelle se pétrifie en identité revendiquée.

Les usages du sexe envisagent moins la reproduction du moins comme horizon du couple, encore moins pour la reproduction de la société, comme ce fut le cas dans les sociétés antiques et traditionnelles avec son caractère de sacralité de la perpétuation, comme nous en avons parlé. Il ne s'agit pas de regretter le dogme de l'église (rapports sexuels subordonnés à la procréation) mais de constater le manque d'étayage des pulsions sexuelles sur les pulsions de conservation.

Quelles sont ces nouvelles modalités de l'identité sexuelle ? La civilisation occidentale relativise aujourd'hui cette identification dite binaire par d'autres possibilités, puisque chacun peut décider de changer de sexe (trans-sexualité homme, trans sexualité femme, sexualité non binaire) et le faire reconnaître, c'est juridiquement permis, et médicalement possible. C'est le droit du corps de se désarrimer de son attache symbolico-imaginaire qui est revendiqué

Si on essaie de discerner les nouvelles variations contemporaines de la cellule familiale : divorce et parentalité exercée en dehors du couple parental, famille dite recomposée, conjugalité homosexuelle, célibat et procréation, célibat ou couple et adoption, etc. et que, le désir inaccompli d'avoir un enfant se heurte au réel une stérilité, les modalités d'un pays à l'autre pour l'obtention de l'enfant varient. Par-delà la demande « légitime », un désir d'enfant à cause d'une stérilité qui fait souffrir, bien d'autres scénarios se trouvent plus ou moins légalisés jusqu'à la location d'utérus (surrogate mother dans les pays anglo-saxons,

contrat commercial aux EU mais pas en Grande Bretagne), avec la demande (de qui ?) à la mère dite porteuse de ne pas s'attacher à l'enfant pendant la grossesse. Il n'y a peu d'études, à ma connaissance, concernant les GPA. Delaisy de Parseval étudie dans un article « gestation pour autrui, un bricolage des représentations de la paternité et de la maternité euro-américaines » (revue l'Homme », 2007) montre qu'un enfant peut avoir « trois mères et deux pères », la FIV ayant recours aux mères génétique, utérine, et intentionnelle d'une part et aux pères génétique et intentionnel d'autre part. L'expérience montre une « hybridation » entre la gestatrice et la mère d'intention pendant la grossesse : qu'est-ce à dire ? Delaisy de Parseval a noté à partir de rêves, rituels (sic) : la mère d'intention et la « surrogate mother » vivent la grossesse dans un sens nourricier. Quel est le vécu du père d'intention ? Delaisy de Parseval souligne qu'il a une expérience parfaitement symétrique (sic) de celle de sa compagne : les deux parents fournissent les gamètes et partagent de la « même façon » la grossesse avec la gestatrice, « she is having our baby ». Le couple serait-il confronté à un fantasme d'abolition de la différence des sexes, dans cette expérience apparemment hybride et océanique.

Il est incontestable que la GPA instaure des clivages : le plus important se situant à la naissance de l'enfant, au moment où l'enfant « change » de mère (à moins de considérer que la grossesse n'a aucune importance affective).

De plus, la venue d'un enfant dans nouvelles configurations familiales par les nouvelles techniques procréatives (qu'il soit fait appel aux donneurs de gamètes ou non) soulève d'autres inquiétudes : pour les couples homosexuels (homme ou lesbien), un écart de nomination peut s'établir par absence de mère réelle ou père réel. Ainsi, il n'arrive jamais que l'enfant appelle la conjointe de sa mère « papa » ou le conjoint de son père, « maman », même si certains essaient au risque de changer la langue. Personnellement, je ne crois pas qu'il soit possible d'abolir la distinction « Papa » / « Maman ». Mais il y a fort à parier que dans les configurations atypiques, un enfant aura à porter la souffrance de son origine. Tel cet enfant qui disait à la compagne de sa mère venue l'attendre à la sortie de l'école : « ce n'est pas toi que je veux, c'est un papa (ou mon papa) ». C'est souligner les complications en chaîne qui peuvent survenir. L'enfant privé d'un père cherchera ce père durant sa vie, métamorphosera la métaphore paternelle en quête d'un père idéal sous une forme politique extrême ou institutionnelle ou religieuse voire sectaire ?

\*\*\*\*\*

Je terminerai par quelques réflexions sur certains dérèglements de la vie amoureuse.

Quand ce n'est pas un désir inconscient qui se « déchaîne » de la chaîne signifiante, ou qui échoue éventuellement en symptôme, un discours métonymique sans métaphore s'insinue à la poursuite de l'objet sexuel. Dany Dufour, dans « La cité perverse », (le titre du livre dit tout de formes de discours qui dictent leurs lois contingentes) raconte les excès des étudiants des campus américains, le débordement de harcèlement sexuel contre les

étudiantes qui a obligé les autorités universitaires à établir des contrats de consentement entre protagonistes qui vont très loin puisqu'ils stipulent ce que l'on a le droit de faire ou de ne pas faire : loufoque.

Au contraire, c'est par chance, c'est-à-dire de manière imprévisible, par hasard, et en dehors de toute recherche appuyée, que l'objet du désir se trouve comme tel.

\*\*\*\*\*

Se sont diffusés dans les cours des collèges ou des lycées, des actes violents et sexuels entre élèves loin d'être rares, et qui échappent aux professeurs et aux parents et dont les symptômes consécutifs sont le refus scolaire et la crise dépressive<sup>i</sup>.

Clairement, les institutions politiques ou scolaires en perte d'autorité, peinent à calmer la violence, sont en manque de recours. Ce pourrait être une contribution d'actualité de la psychanalyse à la théorie politique, mais qui reste à accomplir, de partir de l'efficace de la métaphore (cf. les travaux de Claude Lefort). Urgence de cette réflexion : nos institutions en déficit de métaphore quant à l'autorité, seront-elles vouées à subir, de plus en plus, le déferlement du réel de la jouissance. ?

Le très sérieux journal anglo-saxon « The Times » s'est ému que « quelque chose » ait mal tourné, mais ce journal ne va pas chercher bien loin : les multiples techniques néolibérales de gouvernement, de gouvernance s'exerçant comme -pouvoir et bio-pouvoir sur les individus, dans leur croissance illimitée deviennent tyranniques<sup>ii</sup>.

Le psychanalyste pratique au cas par cas et, dépourvu d'idéologie, sait seulement que la métaphore ne fleurit qu'en climat démocratique.

Elle ne s'use que si l'on ne s'en sert pas (la démocratie aussi)

---

<sup>i</sup> J'ai en analyse une professeur de lettres classiques qui s'interposant un jour entre deux adolescents lors d'une bagarre dans la cours du collège, a reçu un coup qui lui a causé une névralgie cervico-brachiale invalidante pendant un an, s'en plaignant comme une sinistrose. Devenue analysante, elle a fait le lien dans un deuxième temps et pour son propre compte, entre la névralgie et un trauma incestueux de son enfance.

<sup>ii</sup> L'autorité (politique, institutionnelle voire économique) s'étaye de la castration symbolique, à ne pas confondre avec le discours du maître.